

UNIVERSITE DE YAOUNDE II-SOA

ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES
ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION
(E.S.S.T.I.C)



**LES LIMITES DU DROIT A L'INFORMATION.
LE CAS DES INFORMATIONS INTERDITES :
ANALYSE CRITIQUE DE
LA LEGISLATION EN VIGUEUR ET LA
PRATIQUE EN LA MATIERE**

Mémoire réalisé et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme des
Sciences et Techniques de l' Information et de la Communication
(D.S.T.I.C)

Filière : Journalisme

Par:

Marcel Ledoux ENYEGUE

Licencié en Histoire

Sous la Direction de :

Dr. Pulchérie NOMO ZIBI-MOULANGO

Assistante à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques

l'Université de Yaoundé II

Yaoundé, Novembre 1999

001.4
ENY